

<i>Extrait du registre des délibérations</i>		
Délibération – Comité syndical du 20 juin 2023		
<p>CONSEILLERS SYNDICAUX :</p> <p>EN EXERCICE : 21</p> <p>PRESENTS : 11</p> <p>VOTANTS : 12</p> <p>QUORUM GEMAPI : 10</p>	<p>PRESENTS : UMBERTO DIMASTROMATTEO, COLETTE GONTHARET, GHISLAINE JOLY, FRANÇOIS RIEU, CHRISTIAN FRISON-ROCHE, DANIEL DUPRE, RAYMOND COMBAZ, CHRISTOPHE BOUGAULT-GROSSET, JEAN-MICHEL DEROBERT, PIERRE BESSY ET MICHEL LUCIANI</p> <p>EXCUSES : FRANÇOISE VIGUET-CARRIN, BERENICE LACOMBE, JEAN-PIERRE JARRE, RAPHAEL THEVENON, FREDERIC JOGUET, FREDERIC REY, FRANCK ROUBEAU, CHRISTIAN EXCOFFON, CHRISTELLE MOLLIER, MIKE ROUSSEAU, LAURENT SOCQUET, PIERRETTE MORAND, JEAN-PIERRE CHATELLARD, FRANCK PACCARD, SEBASTIEN BRIAND, PHILIPPE ROISINE, PIERRE BARRUCAND ET SEBASTIEN SCHERMA</p> <p>POUVOIRS : BERENICE LACOMBE AYANT DONNE POUVOIR A COLETTE GONTHARET ET FRANCK ROUBEAU AYANT DONNE POUVOIR A UMBERTO DIMASTROMATTEO</p>	<p>VOTES :</p> <p>POUR : 12</p> <p>CONTRE : 0</p> <p>ABSECTIONS : 0</p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION : 13/06/2023</p>	<p>ABSENTS : PHILIPPE PRUD'HOMME</p> <p>CARTE GEMAPI : MICHEL LUCIANI NE PRENDS PAS PART AU VOTE</p>	

Secrétaire de séance : Colette GONTHARET
Rapporteur : Raymond COMBAZ
Délibération n°23-43

Objet : GEMAPI – Travaux de remise en état post crue du Nant Croex, demande de subventions

L'orage du mardi 13 juin, très localisé sur le Mont Charvin a généré une lave torrentielle du Nant Croex à Ugine.

Cette crue torrentielle, très subite, a entraîné la mobilisation importante de matériaux et de bois depuis la tête du bassin versant, les ravins du Mont Charvin. Les sites de dépôts ont été engravés : plage amont, plage du pont de Soney et bac de décantation longeant la RD 1508.

Vis-à-vis des dommages, les buses de franchissement de la RD et de la piste cyclables ont été obstruées entraînant un débordement du Nant Croex sur la route départementale.

5 habitations ont été inondées ainsi que la station-service. La RD a été coupée pendant 3h.

Des travaux post-crues sont nécessaire afin d'assurer la remise en état des ouvrages et du lit du cours d'eau. Le programme de travaux est le suivant :

- Curage de la plage de dépôt amont, située à Mont dessous,
- Curage de l'espace de régulation au niveau du pont de Soney,
- Curage du bas de décantation le long de la RD 1508,
- Travaux d'enlèvement des embâcles.

